

ASSEMBLEE DE CORSE

REUNION DU VENDREDI 29 MAI 2020

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le 29 mai 2020, à 14 heures 30, l'Assemblée de Corse, dûment convoquée par son président en exercice, **M. Jean-Guy TALAMONI**, s'est réunie en application des dispositions conjointes du code général des collectivités territoriales, de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 *d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19* et de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 *visant à assurer la continuité du fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19*. En conséquence, la réunion s'est tenue avec des règles de quorum dérogatoires et à distance. Cependant, pour assurer une représentation équitable des groupes politiques qui la composent, le quorum a été porté par convention de 7 à 23 conseillers effectivement présents, chacun d'entre eux étant susceptible d'être porteur d'un pouvoir au moins ou de deux au plus.

Sont présents :

M. Jean-Guy TALAMONI, président de l'Assemblée de Corse,

M. Hyacinthe VANNI, vice-président,

Mmes et MM. Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, Valérie BOZZI, François-Xavier CECCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Santa DUVAL, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Charles ORSUCCI, Louis POZZO di BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI,

Sont absents et ont donné pouvoir :

Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI à Rosa PROSPERI, Danielle ANTONINI à Romain COLONNA, François BERNARDI à Joseph PUCCI, Pascal CARLOTTI à Jeanne STROMBONI, Jean-

François CASALTA à Paul MINICONI, Mattea CASALTA à Paul MINICONI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Véronique ARRIGHI, Marcel CESARI à Louis POZZO di BORGO, Catherine COGNETTI-TURCHINI à Catherine RIERA, Frédérique DENSARI à Hyacinthe VANNI, Muriel FAGNI à Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI à Valérie BOZZI, Pierre-José FILIPPETTI à Rosa PROSPERI, Laura FURIOLI à Pascale SIMONI, Pierre GHIONGA à François-Xavier CICCOLI, Fabienne GIOVANNINI à Nadine NIVAGGIONI, Michel GIRASCHI à Pascale SIMONI, Francis GIUDICI à Marie-Thérèse MARIOTTI, Stéphanie GRIMALDI à François-Xavier CICCOLI, Julie GUISEPPI à François BENEDETTI, Xavier LACOMBE à Christelle COMBETTE, Paul LEONETTI à Petr'Antone TOMASI, Jean-Jacques LUCCHINI à Louis POZZO di BORGO, Pierre-Jean LUCIANI à Valérie BOZZI, Jean-Martin MONDOLONI à Christelle COMBETTE, Paola MOSCA à Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI à Catherine RIERA, Marie-Hélène PADOVANI à Jean-Charles ORSUCCI, Julien PAOLINI à Guy ARMANET, Paulu Santu PARIGI à Véronique ARRIGHI, Chantal PEDINIELLI à Santa DUVAL, Marie-Anne PIERI à Jean-Paul DELPOUX, Antoine POLI à Jean-Charles ORSUCCI, Laura Maria POLI-ANDREANI à Petr'Antone TOMASI, Pierre POLI à Anne TOMASI, Juliette PONZEVERA à Hyacinthe VANNI, Camille de ROCCA SERRA à Santa DUVAL, Anne-Laure SANTUCCI à Guy ARMANET, Marie SIMEONI à François BENEDETTI, Julia TIBERI à Jeanne STROMBONI.

Participent à la réunion au titre du conseil exécutif de Corse :

M. Gilles SIMEONI, président du conseil exécutif de Corse,
M. Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif,
V. BORROMEI, conseillère exécutive,
B. FAZI, conseillère exécutive,
J. GIACOMETTI-PIREDDA, conseillère exécutive,
X. LUCIANI, conseiller exécutif,
M. A. MAUPERTUIS, conseillère exécutive,
L. MORTINI, conseiller exécutif.

La séance débute par les questions orales. Elles portent sur les sujets suivants : la saison touristique 2020 par **M. ORSUCCI**, la politique de santé en Corse par **M. BENEDETTI**, le refus d'ouverture des établissements scolaires du secondaire par **M. CECCOLI**, la commande publique et les aides au tiers émanant de la collectivité de Corse par **Mme MARIOTTI**. **Le président du conseil exécutif de Corse** répond

aux questions numéros 1 et 4 , **Mmes FAZI** et **GIACOMETTI-PIREDDA** répondent respectivement aux questions numéros 2 et 4.

Mme COMBETTE est chargée du secrétariat de la séance et procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, **le président TALAMONI** déclare la séance ouverte.

Le président TALAMONI et **le président SIMEONI** prononcent chacun un discours au cours desquels ils rendent notamment chacun hommage à Albert MEMMI récemment décédé.

Le président TALAMONI fait état de la nécessité pour **l'Assemblée de Corse** de se prononcer sur l'urgence quant à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

1- Approbation de l'urgence concernant les rapports inscrits à l'ordre du jour :

Le président TALAMONI invite les membres de **l'Assemblée de Corse** à se prononcer sur l'urgence.

Mme COMBETTE procède à l'appel nominal.

A l'issue du scrutin, l'urgence est retenue à la majorité absolue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

Non-participation : Catherine COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Santa DUVAL, Francis GIUDICI,

Xavier LACOMBE, Marie-Thérèse MARIOTTI, Jean-Martin MONDOLONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA.

POUR : 47
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 16

2- Rapport n° 117 relatif aux libertés publiques à l'épreuve du traçage numérique :

Le président TALAMONI présente le rapport considéré. Prennent part à la discussion générale Mmes BOZZI, RIERA, MARIOTTI, PROSPERI, STROMBONI, M. COLONNA ainsi que le président SIMEONI.

Le président TALAMONI conclut et précise que ce document ne donne pas lieu à un vote.

3- Rapport n° 120 concernant la mise en œuvre du plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement adopté de 7 mai 2020, rapport étape :

Le président SIMEONI fait une présentation succincte du document dont il s'agit. Interviennent respectivement au titre des transports, Mme BORROMEI, de l'éducation, Mme GIACOMETTI-PIREDDA et du tourisme, Mme MAUPERTUIS.

Le président TALAMONI ouvre les débats au cours desquels interviennent dans un premier temps successivement Mmes et MM. CECCOLI, ORSUCCI, COMBETTE et TOMASI.

Le président TALAMONI est placé dans l'obligation de s'absenter et cède provisoirement la présidence de la séance à M. VANNI.

Les échanges se poursuivent avec les interventions de MM. MINICONI et POZZO di BORGIO.

Mmes FAZI et MAUPERTUIS apportent des éléments de réponse aux différents intervenants.

Mme COMBETTE estime que les propos tenus par **Mme FAZI** à son encounter constituent des attaques personnelles et sollicite un droit de réponse que lui accorde **M. VANNI**.

Le président TALAMONI reprend la présidence et évoque cet incident. Malgré cela, le groupe **Per l'Avvene** quitte la séance. Puis il accorde la parole quelques instants à **M. ORSUCCI** qui l'a demandée sur le même sujet.

Le président TALAMONI suggère que les élus fassent l'économie d'un vote en intégrant directement dans le corps du texte l'amendement (cf. annexe) déposé par le conseil exécutif, qui ne modifie guère l'économie du rapport. **M. MORTINI** y souscrit.

Mme GIACOMETTI-PIREDDA fournit des compléments d'information s'agissant du secteur éducatif et **le président SIMEONI** conclut.

Le président TALAMONI informe que **M. BENEDETTI** a été contraint de quitter la séance et qu'il détient à présent les pouvoirs de **Mmes GUISEPPI** et **SIMEONI**. Il précise que les élus sont uniquement appelés à prendre acte dudit rapport par un vote.

M. VANNI assure le secrétariat de la séance en remplacement de **Mme COMBETTE**. L'assemblée prend acte dudit rapport à l'unanimité des membres présents.

Ont pris acte : Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Antoine POLI, , Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

Le président TALAMONI constate que les problèmes de connexion se multiplient, aussi et compte tenu du seul caractère technique des rapports qui suivent, il préconise aux élus de ne plus intervenir sur leur contenu. Il obtient l'assentiment des intéressés.

4- **Rapport n° 118 portant convention pluriannuelle pour la gestion des sites d'Abra et de Ponti Novu situés sur le bassin versant du Taravu :**

M. LUCIANI expose rapidement la teneur de cette affaire.

Le rapport est mis aux voix, **Mme BOZZI** ne prend part au vote. Le rapport est adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Antoine POLI, , Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 49
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

5- **Rapport n° 110 portant création de postes « promotion des ingénieurs » :**

Le président SIMEONI rapporte et à l'issue **M. VANNI** procède à l'appel nominal.

Le rapport est adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Antoine POLI, , Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 52

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

**6- Rapport n° 119 portant modification du tableau des effectifs
« création d'emplois saisonniers – 2020 » :**

Le président SIMEONI présente le document.

A l'issue, il est procédé à l'appel nominal.

Le rapport est adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre

GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Antoine POLI, , Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 52

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

7- Projet de résolution commune à tous les groupes politiques n° 2020/E3/02 relatif à l'organisation des play-off de Ligue 2 et des matchs de barrage L1/L2 de football :

Le projet de résolution est exposé par **M. COLONNA.**

Il est mis aux voix et adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Antoine POLI, , Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR : 52

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

A 20 heures 20, l'ordre du jour est épuisé et **le président TALAMONI** lève la séance.

Ajaccio, le 29 mai 2020

ANNEXE

COLLECTIVITE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

3^{EME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020
29 MAI 2020

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE
SORTIE PROGRESSIVE ET MAITRISEE
DU CONFINEMENT ADOPTE LE 7 MAI
2020 : RAPPORT D'ETAPE
Rapport n° 120

AMENDEMENT N° 1

DEPOSE PAR : LE CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

PROPOSITION D'AMENDEMENT :

Dans le rapport :

Page 34-35 :

A la fin de la partie « Aide à l'achat de cuverie pour la filière vinicole », ajouter la phrase suivante :

« De plus, l'ODARC étudie la possibilité de mettre en place une mesure de soutien aux exploitants concernant la mise en bouteille. »

*** DECISION DE L'ASSEMBLEE**